



Enclos des Lys B, 585 rue de l'Aiguelongue,
34090 Montpellier, 06 88 74 80 45

Montpellier le 31 janvier 2013

Communiqué de presse

33,1% * des personnels des collèges et des lycées de l'académie de Montpellier sont en grève aujourd'hui, pour l'ouverture de négociations salariales permettant le rattrapage de leur pouvoir d'achat qui subit des baisses répétées depuis plusieurs années et l'abrogation de la journée de carence dans la Fonction Publique.

Une baisse continue du pouvoir d'achat qui touche particulièrement les personnels du 2nd degré (plus de 20% de perte du pouvoir d'achat en 20 ans !).

L'ampleur de la crise des recrutements, plus forte encore dans les collèges et les lycées (plus de 1000 postes aux concours du 2nd degré non pourvus l'an dernier, plusieurs milliers de postes non pourvus en perspective cette année), atteste de l'ampleur de la dévalorisation de leur métier : dévalorisation salariale, dévalorisation de son image, dégradation de plus en plus importante des conditions d'exercice du métier.

Les personnels des collèges et des lycées demandent l'ouverture, dans les plus brefs délais, de réelles négociations sur la revalorisation de leur métier dans toutes ses dimensions (salaires, carrières, conditions d'enseignement, respect de leurs qualifications et de leurs missions...).

Ils se mobilisent aussi sur le projet de loi « de refondation » de l'école, qui contient en l'état, plusieurs dispositions qui risquent de marginaliser le rôle du 2nd degré, vont à l'encontre des objectifs d'élévation du niveau de formation des jeunes annoncés par le gouvernement et interrogent sur la politique éducative menée par le gouvernement.

Ces dispositions doivent être complètement revues. Les personnels du 2nd degré demandent notamment la remise à plat de la réforme des lycées qui entraîne de nombreux dysfonctionnements que subissent les élèves comme les professeurs, des améliorations rapides et significatives des conditions d'enseignement en collège

Le gouvernement doit entendre et prendre en compte les demandes des personnels, ouvrir des négociations et mettre en œuvre au plus vite de premières mesures d'urgence significatives.

De nouvelles mobilisations d'ampleur nationale dans l'Éducation Nationale sont dès aujourd'hui mises en débat dans les collèges et les lycées.

** Estimation portant sur un échantillon représentatif de 29 établissements (19 collèges et 10 lycées) : 349 grévistes sur 1053 personnels en service (148 grévistes sur 462 personnels en service, soit 32,03%, en collège et 201 grévistes sur 591 personnels en service, soit 34,01%, en lycée).*

Contrairement au ministère, qui compte systématiquement comme non grévistes les personnels qui n'ont pas cours au moment de son pointage, ou encore ceux qui sont en congé maladie, en congé maternité... - ce qui lui permet d'afficher des taux de grève très en dessous de la réalité - notre estimation porte sur des données objectives, à savoir le nombre de grévistes et le nombre de personnels en activité et en service.